



CONSEIL CONSTITUTIONNEL

martine.portillo@u-bordeaux.fr

Paris, le 18 juin 2018

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Objet : Madame,

La première réunion du Comité scientifique de l'appel à projets « QPC 2020 » s'est tenue le vendredi 15 juin au Conseil constitutionnel, au cours de laquelle vingt-neuf projets ont été examinés.

A l'issue des premières délibérations, le Comité scientifique a retenu votre dossier.

Il vous invite à vous rapprocher de l'Université de Tours, dont vous trouverez ci-joint les coordonnées, qui conduira une recherche similaire sur un autre ressort géographique afin de confronter les méthodologies et d'envisager des complémentarités.

Le service administratif et financier du Conseil constitutionnel se rapprochera prochainement de vous afin de régler les questions budgétaires et de vous proposer la signature d'une convention de recherche.

Il convient de noter qu'aucune opération de valorisation ou de restitution des résultats ne pourra avoir lieu avant la manifestation organisée au Conseil constitutionnel à l'occasion de l'anniversaire de la QPC en 2020.

Nous vous prions de bien vouloir, Madame, agréer l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Jean MAÏA

Chers collègues,

**Madame Pauline GERVIER**  
**Maître de conférences en droit public**  
**CERCCLÉ**  
**4, rue du Maréchal Joffre**  
**CS 61752**  
**33076 Bordeaux cedex**